

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 7 JUIN 2023

Objet :

Adhésion à l'AFCCRE
Association Française du Conseil
des Communes et Régions d'Europe

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à Mme Géraldine ESCANDE, M. Yann RAMIREZ à Mme Françoise CRASSOUS, M. Jean-Philippe GARCIA à Mme Solène PELLE, M. Julien RIBES à M. René COUSIN.

Absent : M. Julien PUJOL

Secrétaire de séance : Mme Géraldine ESCANDE

Début de séance : 18h30

N° : D-2023-06-07-15

Monsieur le Maire propose au conseil d'adhérer auprès de l'AFCCRE – Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe – ayant pour vocation :

- De disposer d'un fichier informatique relatif à toutes les questions sur le Jumelage y compris la recherche et mise en relation avec un partenaire,
- De recevoir les dossiers de demande de subvention qu'elle transmet à l'EACEA (Agence Exécutive Européenne pour l'Education et la Culture),
- De dispenser des formations gratuites et en ligne à tous ceux qui, dans leurs métiers ou fonctions électives ou leur engagement associatif, ont fait de l'Europe une priorité.

Le coût de l'adhésion s'élève à 234 € forfaitaire + 0.039 €/habitants pour un an. (Lespignan 2023 : 3318 habitants = 363.40 €)

Il demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

LE CONSEIL

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve l'adhésion de la commune à l'AFCCRE au tarif indiqué et,

Charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour la réalisation de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,



Géraldine ESCANDE



Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 15 JUIN 2023

ID : 034-213401359-20230607-D2023_06_07_015-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 13 JUIN 2023
Et publication ou notification
Du 15 JUIN 2023
Le Maire :